



Communiqué de presse – 2 octobre 2022

LE PARTI SOCIALISTE DU VALAIS ROMAND DEFINIT SA STRATEGIE POUR LES ELECTIONS FEDERALES ET LANCE SA CAMPAGNE POUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Réuni en Congrès hier, le Parti socialiste du Valais romand (PSVR) a arrêté sa stratégie en vue des élections fédérales. Emmanuel Amoos a annoncé se mettre à disposition du parti pour 2023. Le PSVR a également pris position sur les prochaines votations cantonales, officialisé son soutien à l'initiative pour un salaire minimum en Valais ainsi qu'à l'initiative pour l'avenir de la Jeunesse socialiste suisse.

Stratégie en vue des élections fédérales

Le point fort du Congrès était la discussion autour de la stratégie pour les élections fédérales de 2023. Le Parti a décidé de mettre sur pied une liste paritaire, représentant les 4 arrondissements électoraux du canton, et composée de 7 candidatures pour le Conseil national. Pour le Conseil des États, il souhaite une candidature féminine, non candidate sur la liste principale.

« Il s'agit d'offrir un choix politique aux citoyennes et aux citoyens de notre canton. Avec cette stratégie, nous voulons représenter l'ensemble de la population valaisanne et faire une campagne forte, commune, centrée sur notre projet politique. Nous voulons mettre en avant nos mesures pour faire face à l'inflation et à la perte du pouvoir d'achat de la population ainsi que sur l'égalité entre les genres », commente le président du PSVR Clément Borgeaud. Le Parti souhaite en outre favoriser le dépôt de listes par ses sections spécifiques (Femmes socialistes du Valais romand, PS60+, PS Migrant-es, Jeunesses socialistes du Valais romand). « Les dernières votations ont montré que nos propositions pouvaient convaincre la majorité de la population valaisanne. Nous devons transformer ces succès en résultats électoraux. La gauche valaisanne peut viser 3 sièges au Conseil national. »

Recommandations de vote pour le 27 novembre

Les votations cantonales de novembre approchant, le Congrès a également arrêté ses recommandations de vote : OUI à l'augmentation des allocations familiales (unanimité) et OUI à la loi sur la fin de vie (unanimité).

Il a également décidé du soutien de son soutien officiel au lancement de l'initiative pour un salaire minimum en Valais (unanimité moins un) ainsi qu'à l'initiative pour l'avenir de la Jeunesse socialiste suisse (unanimité).

Le PSVR s'engage pour le pouvoir d'achat de la population

Le PSVR a profité de son Congrès pour lancer sa campagne en vue des prochaines votations cantonales. « L'augmentation des allocations familiales sera extrêmement importante pour la population valaisanne », explique Clément Borgeaud. « Alors que l'inflation, les prix de l'énergie ou l'augmentation des primes d'assurance-maladie

promettent de grever lourdement le budget de la population valaisanne, nous devons donner ce bol d'air aux nombreuses familles qui peinent à joindre les deux bouts dans notre canton. »

Le Congrès fut également l'occasion d'écouter Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse et conseiller national (VD), qui est revenu sur les votations de dimanche dernier. « Dimanche passé, tous les bas salaires ont voté non. Ils sont avec nous sur l'AVS. Et s'ils doivent voter 2, 3 fois avec nous, ils verront quel parti les soutient. On se battra encore, car c'est au cœur de nos sujets. Nous sommes là pour parler de la question sociale, de la répartition des richesses. Et là, on défend la classe ouvrière. »

Emmanuel Amoos, conseiller national socialiste, a parlé de la votation sur l'impôt anticipé : « Il s'agit de la 4ème victoire du PS sur une réforme fiscale dans notre pays. Il semble clair qu'aucune réforme fiscale puisse être menée sans le soutien du PS. J'invite la droite à travailler avec le PS pour les prochaines réformes, il nous faut des réformes favorables à toutes et tous et non pas que pour certains nantis. » Il a en outre annoncé se mettre à disposition du Parti pour les élections fédérales de 2023 : « nous devons nous mobiliser pour ces élections et nous mobiliser pour nos valeurs. »

Le conseiller d'État Mathias Reynard a également pris la parole : « il faut une revalorisation des conditions de travail dans le domaine des soins, sans oublier le personnel des CMS et des EMS. Le Conseil d'État s'engage pour une convention collective de travail (CCT) dans le domaine. »